



ÉCHIRÉ, la Croix de l'Oratoire.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE POITIERS

Bénédition et plantation d'une Croix à Echiré

Le lundi de Pâques, 31 mars, une belle croix en granit rose, due à la générosité toute chrétienne de Mme de Courseules et de ses enfants, M. et Mme Roger des Courtis, a été bénite sur la paroisse d'Echiré à l'intersection du chemin du Moulin-Neuf à Surimeaux et du chemin de Naymoreau et Beaulieu à la route de Niort à Champdeniers, au lieu dit l'Oratoire, à peu près à égale distance du village de Boisberthier et du château des Loups.

La fête a commencé par une imposante procession dont le point de départ était Boisberthier, et le terme le nouveau calvaire. Pendant cette procession, présidée, comme du reste toute la cérémonie, par M. le chanoine Rabeau, curé doyen de Saint-André de Niort, entouré de plusieurs ecclésiastiques, une trentaine d'élèves de l'école des Sœurs, vêtues de blanc, portaient sur six coussins richement ornés les insignes de la Passion. Derrière elles marchaient les trois enfants des donateurs, tous heureux de porter une magnifique croix de verdure et de fleurs. Puis venait la foule des hommes et des femmes; tous chantaient avec entrain le cantique si populaire : *Je suis chrétien !...*

Après la bénédiction de la nouvelle croix, M. l'abbé Maurice Héry, un enfant du pays, sut, dans un discours à pensées élevées, mises à la portée de son auditoire, aussi varié que nombreux, faire vibrer éloquemment dans nos cœurs la fibre chrétienne et patriotique. Pendant que l'orateur parlait, des larmes silencieuses coulèrent de plus d'une paupière.

La fête touchait à sa fin. M. l'abbé G. Lavault, curé d'Echiré, en quelques paroles sorties du cœur, adressa des remerciements à qui de droit : à Dieu d'abord, qui, après quinze jours de pluie, avait accordé un si beau temps. Mention spéciale fut faite de Mme Eugène Delavault, généreuse donatrice du terrain du calvaire, et de l'excellente fanfare d'Echiré, dont les nombreux morceaux, si bien dirigés et si bien exécutés, contribuèrent grandement à rehausser l'éclat de la cérémonie.

La croix en question, disons-le en terminant, en remplace une autre dont il existe encore une pierre, importante et facile à reconnaître. Ajoutons que, bien que l'érection de ce monument ait été retardée par suite de circonstances indépendantes des volontés humaines, il n'en est pas moins destiné, dans la pensée des donateurs, à perpétuer le souvenir du Jubilé et du commencement du siècle.

Dans la soirée, Mme de Courseules, M. et Mme des Courtis, firent gracieusement les honneurs de leur résidence des Loups aux membres de la Fanfare, aux chanteuses de la paroisse et à leurs nombreux invités.

C. DE SALBAR.